

Gestion de portefeuille des clients privés



McLEAN BUDDEN

L'une des sociétés de gestion de placement les plus anciennes au Canada, McLean Budden gère un actif total de 41 milliards de dollars pour le compte de caisses de retraite, de fonds de dotation et autres fonds institutionnels et d'investisseurs individuels.

La société appartient conjointement à ses professionnels du placement et à la Sun Life du Canada. Les associés-propriétaires de McLean Budden comptent, en moyenne, plus de 15 ans d'expérience en placement; chacun a été choisi pour ses capacités exceptionnelles en recherche, en gestion de portefeuille et en service à la clientèle. McLean Budden a toujours privilégié les ressources humaines pour assurer la qualité supérieure de la recherche sur les placements, pour établir un plan de relève à long terme et pour faciliter son expansion.

McLean Budden gère une gamme diversifiée de mandats parmi lesquels on retrouve des fonds d'actions, des fonds de titres à revenu fixe et des fonds équilibrés. Nous sommes aptes à appliquer avec succès notre philosophie de placement sur tout horizon temporel et par-delà les comptes individuels en mettant l'accent sur la recherche et le service en équipe. Notre priorité est de tisser des relations solides avec nos clients.

SERVICES AUX CLIENTS PRIVÉS

McLean Budden gère un actif supérieur à 2 milliards de dollars pour le compte de clients privés. Les portefeuilles sont composés de fonds communs de placement, de fonds en gestion commune et de fonds distincts. Les gestionnaires de ces portefeuilles sont établis à Montréal, à Toronto et à Vancouver.

PHILOSOPHIE DE PLACEMENT

Les entreprises sont sélectionnées en fonction de la croissance supérieure de leurs bénéfices ou de leur valeur exceptionnelle. La compétence des dirigeants joue également un rôle déterminant dans la plupart de nos choix. Pour ce qui concerne les titres à revenu fixe, nous privilégions la gestion des

échéances, des secteurs et des taux obligataires. Notre objectif consiste à ajouter de la valeur, tout en maintenant un portefeuille de grande qualité.

Notre répartition de l'actif vise à accroître le rendement et à diminuer la volatilité globale des portefeuilles; elle respecte, du même souffle, la tolérance au risque à long terme propre à chaque client.

GESTION DES FONDS DISTINCTS

McLean Budden gère un actif de plus de 900 millions de dollars, sous forme de fonds distincts, pour des clients privés. Bien que notre minimum se situe à 2 millions de dollars, nous encourageons nos clients dont l'actif peut atteindre jusqu'à 5 millions de dollars à se prévaloir de nos fonds en gestion autonome pour leur composante à revenu fixe.

FONDS EN GESTION AUTONOME

McLean Budden a conçu une famille de fonds en gestion autonome afin de satisfaire aux exigences d'une clientèle qui requiert une gestion équilibrée ou spécialisée. Nous avons fixé un seuil minimal de 500 000 \$ pour nos comptes de fonds en gestion autonome. Tous nos fonds en gestion autonome sont gérés par nos équipes de gestionnaires de portefeuille.

Parmi les avantages dont jouissent les investisseurs qui choisissent les Fonds en gestion autonome McLean Budden, notons les suivants :

- ♦ gestion de l'actif fondée sur des honoraires efficaces
- ♦ rendements systématiquement concurrentiels
- ♦ répartition de l'actif personnalisée

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

McLean Budden offre une gamme étendue de fonds communs de placement. Tous sont gérés par nos équipes de gestionnaires de portefeuille et sont bâtis sur le modèle de nos fonds en gestion autonome. Si l'on excepte les frais de gestion peu élevés, les investisseurs n'ont pas à payer d'autres charges, y compris pour les REER et les FERR.

Fonds en gestion autonome

Les Fonds en gestion autonome MB suivants sont offerts à nos clients privés.

FONDS EN GESTION

FONDS ÉQUILIBRÉ « CORE » MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement supérieur, tant par le revenu que par la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe. Le Fonds est admissible aux placements enregistrés conformément aux lignes de conduite de Revenu Canada.

L'indice de référence du Fonds est le suivant :

- Indice composé BMO/TSX (plafonné 10 %) (33 %)
- Indice MSCI Monde (25 %)
- Indice universel SC (37 %)
- Bons du Trésor à 91 jours (5 %)

FONDS ÉQUILIBRÉ DE CROISSANCE MB

La philosophie de placement du Fonds est de procurer un rendement supérieur, tant par le revenu que par la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe. Le Fonds est admissible aux placements enregistrés conformément aux lignes de conduite de Revenu Canada.

L'indice de référence du Fonds est le suivant :

- Indice composé BMO/TSX (plafonné 10 %) (33 %)
- Indice MSCI Monde (25 %)
- Indice universel SC (37 %)
- Bons du Trésor à 91 jours (5 %)

FONDS ÉQUILIBRÉ PRIVÉ MB

La philosophie de placement du Fonds est de procurer un rendement supérieur, tant par le revenu que par la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions et de titres à revenu fixe.

L'indice de référence du Fonds est le suivant :

- Indice composé BMO/TSX (plafonné 10 %) (20 %)
- Indice MSCI Monde (35 %)
- Indice universel SC (40 %)
- Bons du Trésor à 91 jours (5 %)

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE MB

La philosophie de placement du Fonds est de procurer un rendement réel concurrentiel en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance canadiens. Le Fonds n'investit que dans des titres de créance de grande qualité. Les gains réalisés en sus du revenu proviennent de la gestion de la durée, des taux obligataires et des secteurs.

L'indice de référence du Fonds est l'indice universel SC.

FONDS DE TITRES À REVENU FIXE PLUS MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement réel concurrentiel en investissant dans un portefeuille diversifié de titres de créance canadiens, américains et étrangers. Le Fonds n'investit que dans des titres de créance de grande qualité. Les gains réalisés en sus du revenu proviennent de la répartition par pays, ainsi que de la gestion de la durée, des taux obligataires et des secteurs.

L'indice de référence du Fonds est le suivant :

- Indice universel SC (70 %)
- Salomon Corp/Gov't Index (30 %)

FONDS COMMUN DE MARCHÉ MONÉTAIRE

FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement réel concurrentiel en investissant dans un portefeuille diversifié, composé de titres de marché monétaire de grande qualité, à court terme et à faible risque.

Les bons du Trésor à 91 jours constituent la référence du Fonds.

Fonds en gestion autonome

FONDS D' ACTIONS

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE CROISSANCE MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement supérieur, surtout par la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes. Généralement, les trois quarts du Fonds sont investis dans les 100 titres les plus importants de la Bourse de Toronto, tels que mesurés par le flottant. Le choix des titres privilégie les entreprises dont les perspectives de croissance des bénéfices dépassent la moyenne.

La référence du Fonds est l'indice composé BMO/TSX (plafonné 10 %).

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES DE VALEUR MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement supérieur grâce à la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes. Au moins 65 % du Fonds est investi dans les 100 titres les plus importants cotés à la Bourse de Toronto, tels que mesurés par le flottant. Le choix des titres privilégie les entreprises sous-évaluées par rapport à leurs concurrentes ou à l'ensemble du marché.

La référence du Fonds est l'indice composé BMO/TSX (plafonné 10 %).

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement supérieur grâce à la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes. Au moins 65 % du Fonds est investi dans les 100 titres les plus importants cotés à la Bourse de Toronto, tels que mesurés par le flottant. Le choix des titres privilégie les entreprises sous-évaluées ou dont les perspectives de croissance des bénéfices sont supérieures à la moyenne.

La référence du Fonds est l'indice composé BMO/TSX (plafonné 10 %).

FONDS D' ACTIONS CANADIENNES PLUS MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un rendement supérieur grâce à la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions canadiennes et étrangères. La plus grande partie du portefeuille d'actions canadiennes du Fonds est investie dans les 100 titres les plus importants cotés à la Bourse de Toronto. Les actions étrangères retenues sont généralement les titres de grandes sociétés considérées comme des chefs de file de leur secteur.

La référence du Fonds est la suivante :

Indice BMO/TSX composé (plafonné 10 %)
Indice MSCI Monde (25 %)

FONDS D' ACTIONS MONDIALES MB

La philosophie de placement du Fonds consiste à procurer un taux de rendement supérieur grâce à la plus-value du capital, en investissant dans un portefeuille diversifié d'actions autres que canadiennes. La répartition à long terme entre actions américaines et actions étrangères est à peu près égale.

La référence du Fonds est l'indice MSCI Monde.

FONDS SÉLECT MB

McLean Budden offre aussi des fonds présélectionnés pour les mandats Équilibré, Actions canadiennes, Actions mondiales et Titres à revenu fixe.

Les Fonds sélect sont les versions présélectionnées des fonds en gestion autonome existants. Les critères de présélection sont les suivantes :

- ♦ Les entreprises admissibles ne peuvent avoir comme activité principale la fabrication et la vente des produits du tabac, des boissons alcooliques et des jeux de hasard.
- ♦ Les entreprises admissibles ne peuvent tirer plus de 10 % de leur chiffre d'affaires annuel brut de la vente d'armes.
- ♦ Les entreprises qui ont d'importantes activités, directes ou imparties, ne respectant pas les normes locales d'emploi, et qui ne s'attaquent pas à ce problème, ne sont pas admissibles.

Barème des frais de gestion de placement

Portefeuilles individuels en gestion autonome*

(y compris les frais de garde du Trust Royal)

1,00 % par an sur la première tranche de 2 millions de dollars
0,45 % par an sur les 8 millions de dollars suivants
0,35 % par an sur les 15 millions de dollars suivants
0,25 % au-dessus de 25 millions de dollars

Un fonds - placement minimum : 500 000 \$
Plusieurs fonds - placement minimum : 1 000 000 \$

Portefeuilles individuels distincts*

(y compris les combinaisons de titres individuels et de fonds en gestion autonome)

1,00 % par an sur la première tranche de 2 millions de dollars
0,50 % par an sur les 8 millions de dollars suivants
0,35 % par an sur les 15 millions de dollars suivants
0,25 % au-dessus de 25 millions de dollars

Montant minimum : 2 000 000 \$

*Le barème des frais est un peu plus élevé pour les mandats Équilibré de croissance canadiens.

Personnes-Ressources

Toronto

Bob Livingston, vice-président* (416) 361-2251
Susan Eagleson, vice-président (416) 361-2278
Ted Harris, vice-président (416) 361-2252
Edward Kwan, vice-président (416) 862-8610
Victoria Loveridge, fonds communs de placement (416) 361-7256

145 King Street West
Suite 2525
Toronto, ON M5H 1J8
Fax. (416) 642-8080

1-877-209-9908

* Chef, Équipe Gestion Privée

Montréal

Bill Healy, vice-président (514) 933-0033
1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2810
Montréal, (Québec) H3B 4W8
Fax. (514) 933-8163

Vancouver

Heather Shannon, vice-président (604) 623-3430
Colin Sinclair, vice-président (604) 623-3430
David Davies, vice-président (604) 623-3430

595 Burrard Street, Three Bentall Centre
Suite 3043, P.O. Box 49105
Vancouver, BC V7X 1G4
Fax. (604) 623-3436